

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

REPRESENTANT DE L'ENFANT

Nom et prénom du représentant :

Situation familiale : Marié(e) Autre (préciser).....

Adresse du domicile :

.....

Code Postal : Ville :

Quartier :

Téléphone : Portable :

N°allocataireCAF:..... Quotient familial:

Email :

Compagnie d'assurance:

N° de contrat d'assurance:

Nom du médecin traitant : N° de sécurité sociale :

Nous vous rappelons qu'une assurance est vivement conseillée pour couvrir les dommages que votre enfant pourrait occasionner à autrui.

PERSONNE(S) A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (AUTRE QUE LE REPRÉSENTANT DE L'ENFANT)

1. Nom et prénom :

Lien avec l'enfant : Téléphone :

2. Nom et prénom :

Lien avec l'enfant : Téléphone :

3. Nom et prénom :

Lien avec l'enfant : Téléphone :

REGIME ALIMENTAIRE

- Menu classique
- Menu alternatif (*sans viande*)

GARDERIE

Pour les parents qui travaillent, l'enfant fréquentera-t-il la garderie ? *Sans inscription préalable, votre enfant pourrait ne pas être accueilli.*

- Matin (7 h - 8 h)
- Soir (17 h 30 - 18 h 30)

(garderie en fonction du centre choisi dans le tableau)

APRÈS LE CENTRE

L'enfant a-t-il l'autorisation de rentrer seul ?

- Oui Non

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS OU VIDEOS


J'autorise la Ville de Lomme à diffuser sous quelque forme que ce soit les photographies / vidéos de mon enfant : Oui Non

FICHES SANITAIRES

Les fiches sanitaires sont renouvelées chaque année au mois de septembre. Si vous n'avez pas remis une fiche précédemment, merci d'en compléter une.

DATE ET SIGNATURES :





Eh trop cool, on peut maintenant s'inscrire à la demi-journée* !!!

* sur inscription préalable

- ACCUEILS DE LOISIRS -
TRADITIONNELS
**NOUVELLE
FORMULE**
JOURNÉE / DEMI-JOURNÉE

ACCUEILS DE LOISIRS

HIVER 2018

du 26 février au 9 mars



N° DE DOSSIER :

.....

(réservé à l'administration)

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

* Remplir un dossier par enfant

NOM / PRÉNOM :

.....
.....

DATE DE NAISSANCE :

.....
.....

ÉCOLE FRÉQUENTÉE :

.....
.....

N° CARTE "LOMME PUCE" :

.....
.....

SEMAINES CONCERNEES

Cochez les cases correspondantes.

SEMAINE 9 : du 26 février au 2 mars

SEMAINE 10 : du 5 au 9 mars

Dossier à déposer avant le **samedi 17 février** pour l'enregistrement des inscriptions

Tout dossier incomplet sera refusé.

CONTACTS

SERVICE ENFANCE EDUCATION

792 Bis Av. de Dunkerque

Tél. 03 20 48 44 23

serviceenfanceeducation@

mairie-lomme.fr

Accueil ouvert : mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h, et sur rdv uniquement le lundi après-midi et le jeudi matin.



REGIE MUNICIPALE

792 Bis Av. de Dunkerque

(1^{er} étage) - Tél. 03 20 48 44 01

ou 03 20 22 76 22.

Accueil ouvert : mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 17h30 et le samedi matin (permanence à l'hôtel de ville) de 8h30 à 11h30.

Cochez les cases correspondantes

ACCUEILS DE LOISIRS	LIEUX D'ACCUEILS	LIEUX DE RASSEMBLEMENT
ACCUEILS DE LOISIRS PETITE ENFANCE 2/3 ANS <input type="checkbox"/> 4/5 ANS <input type="checkbox"/>	Ecole Petit Quinquin ou Ecole Ferry	<input type="checkbox"/> Ecole Petit Quinquin 72 Bis rue de l'ancienne balaterie <input type="checkbox"/> Ecole Ferry Rue Albert Debert
ACCUEILS DE LOISIRS TRADITIONNELS 6/8 ANS <input type="checkbox"/> 9/12 ANS <input type="checkbox"/>	Ecole Voltaire Sévigné ou Maison des Enfants	<input type="checkbox"/> Ecole Voltaire Sévigné Rue Emile Zola <input type="checkbox"/> Maison des Enfants 796 Av. de Dunkerque
ACCUEILS DE LOISIRS ARTISTIQUE 7/17 ANS	Espace Les Tisserands	<input type="checkbox"/> Espace les Tisserands 60 rue Victor Hugo <input type="checkbox"/> Maison des Enfants 796 Av. de Dunkerque
ACCUEILS DE LOISIRS SPORTIF 7/17 ANS	Salle du Parc ou Palais des Sports	<input type="checkbox"/> Salle du Parc Rue de la Mitterie <input type="checkbox"/> Palais des Sports Rue Léo Lagrange
ACCUEILS DE LOISIRS NATURE 7/14 ANS	Ferme Educative	<input type="checkbox"/> Ferme Educative Rue de Lompret <input type="checkbox"/> Ecolte Voltaire Sévigné Rue Emile Zola

JOURS HORAIRES	SEMAINE 9	SEMAINE 10	INFOS +	REGLEMENT
Lun. /vend. Accueil : 8h/9h30 Départ : 16h30/17h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Pour les 2/3 ans :</i> Enfants scolarisés / Priorité aux enfants dont les parents travaillent. Justificatif de l'employeur obligatoire (max. 30 enfants par site) Garderie à l'école Curie ou à l'école Petit Quinquin	Paiement via la carte Lomme Puce, au choix : - <u>en ligne</u> sur le Kiosque Famille - <u>sur place</u> à la Régie Municipale. Infos au 03 20 48 44 01 Régie Municipale
Accueil : Matin 8h/8h30 Repas 12h Après-midi 13h30 Départ : Matin 12h Repas 13h30 Après-midi 17h/17h30	<i>Pour la journée complète avec repas cochez les 3 cases</i> Lun. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Matin Repas Ap-midi Mar. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Mer. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Jeu. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Ven. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<i>Pour la journée complète avec repas cochez les 3 cases</i> Lun. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Matin Repas Ap-midi Mar. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Mer. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Jeu. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Ven. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Pour les enfants accueillis à la Maison des Enfants, la garderie sera organisée à l'école Curie Pour les enfants accueillis à l'école Voltaire Sévigné, la garderie sera organisée à l'école Petit Quinquin	
Lun. /vend. Accueil : 8h/8h30 Départ : 17h/17h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Max. 48 enfants</i> Pour les enfants accueillis à l'espace Les Tisserands, la garderie sera organisée à l'école Petit Quinquin Pour les enfants accueillis à la Maison des Enfants, la garderie sera organisée à l'école Curie	
Lun. /vend. Accueil : 8h/8h30 Départ : 17h/17h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour les enfants accueillis à la salle du Parc, la garderie sera organisée à l'école Curie Pour les enfants accueillis au Palais des Sports, la garderie sera organisée à l'école Petit Quinquin	
Lun. /vend. Accueil : 8h/8h30 Départ : 17h/17h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Max. 30 enfants</i> Pour les enfants accueillis à la Ferme Educative, la garderie sera organisée à l'école Curie Pour les enfants accueillis à l'école Voltaire Sévigné, la garderie sera organisée à l'école Petit Quinquin	